



Genève, le 19 juin 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse de la chancellerie (CHA)

Conseil municipal de Vernier: un nouveau scrutin d'ici fin novembre

La Chancellerie d'Etat a pris connaissance de la décision de la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice de ce 19 juin 2025, qui annule l'élection du Conseil municipal de Vernier du 23 mars dernier.

La Chancellerie se mobilise dès à présent pour organiser une nouvelle élection du Conseil municipal de Vernier dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 30 novembre 2025. Le Conseil d'Etat statuera à ce sujet lors de sa prochaine séance.

Afin de garantir le bon déroulement de ce scrutin, la Chancellerie travaille à la mise en œuvre de mesures complémentaires permettant d'en renforcer la sécurité.

Pour toute information complémentaire: Emmanuelle Jaquet, cheffe du service communication et information (SCI), CHA, +41 78 898 30 75.